

Paris, le 7 mai 2008

---

## Assemblée Générale de Société Générale

---

L'Assemblée Générale des actionnaires du Groupe Société Générale se tiendra le 27 mai 2008 à 16h30 à Paris Expo, Espace Grande Arche Paris - La Défense.

L'ordre du jour définitif sera publié au BALO du 9 mai 2008.

Cet ordre du jour est le suivant :

***Partie relevant de la compétence d'une assemblée ordinaire :***

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007.
2. Affectation du résultat 2007 et fixation du dividende - Virement à la réserve légale.
3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2007.
4. Approbation de conventions réglementées conclues en 2007 et poursuite de conventions antérieures.
5. Résolution retirée de l'ordre du jour.
6. Renouvellement de M. Michel Cicurel en qualité d'Administrateur.
7. Renouvellement de M. Luc Vandevelde en qualité d'Administrateur.
8. Nomination de Mme Nathalie Rachou en qualité d'Administrateur.
9. Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société.

***Partie relevant de la compétence d'une assemblée extraordinaire :***

10. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription.
11. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription.
12. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire lors de la réalisation d'une augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription.
13. Délégation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces, hors contexte d'une OPE.
14. Délégation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des opérations d'augmentations de capital ou de cessions d'actions réservées aux adhérents à un Plan d'épargne d'entreprise ou de groupe.
15. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions.
16. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre.
17. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'annuler des actions propres détenues par la Société.
18. Pouvoirs.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée peuvent être consultés dans l'espace Assemblée générale du site Internet de la Société ([www.socgen.com](http://www.socgen.com), Le Groupe > Gouvernement d'entreprise > Assemblée générale).

Ils sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.